



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de:

DIPP N°33

Date de révision: vendredi 14 novembre 2014

1 SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

BRILLANTEUR INOX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

/

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Innovis

Kanaaldijk 255

2900 Schoten

Tél: 003236471678 — Fax: 003236443834

E-mail: info@innovis.be — Site web: http://www.innovis.be/

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

003270245245

2 SECTION 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

H304 Asp. Tox. 1

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement 67/548/EC:

R65: Nocif

2.2 Éléments d'étiquetage:

Symboles:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H304 Asp. Tox. 1: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P331: NE PAS faire vomir.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Contient:

Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% hydrocarbures aromatiques Huile de paraffine

2.3 Autres dangers:

aucun

3 SECTION 3: Composition/informations sur les composants:

Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% hydrocarbures aromatiques	> 30%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification: Phrases R:	918-481-9 01-2119457273-39 EUH066 H304 Asp. Tox. 1 R65 R66
Huile de paraffine	> 30%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification: Phrases R:	8042-47-5 232-455-8 01-2119487078-27 H304 Asp. Tox. 1 R65

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 SECTION 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

Contact avec le peau: retirer les vêtements souillés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux: rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.

Ingestion: laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital.

Inhalation: se tenir droit, air frais, repos, et transporter immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau:	mordant, rougeur, douleur, brûlures
Contact avec les yeux:	mordant, rougeur, mauvaise vision, douleur
Ingestion:	mordant, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue, douleur brûlante dans la bouche et la gorge, dans l'oesophage et l'estomac
Inhalation:	migraine, étourdissement, malaise, gâtisme, inconscience

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Imbibir d'un matériau absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

7 SECTION 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/

8 SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

/

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies:	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffisante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). temps de passage > 480'. Epaisseur 0.35 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
Protection des yeux:	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autres protections:	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

9 SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion:	/
Point d'ébullition/trajet d'ébullition:	187 °C — 211 °C
pH:	/
pH 1% dilué dans l'eau:	/
Pression de vapeur/20°C:	100 Pa
Densité de vapeur:	non applicable
Densité relative/20°C:	0,805 kg/l
Aspect/20°C:	liquide
Point d'éclair:	66 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	255 °C
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	6,000 %
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité(Vol %):	0,700 %
Propriétés explosives:	non applicable
Propriétés comburantes:	non applicable
Température de décomposition:	/
Solubilité dans l'eau:	pas soluble
Coefficient de partage:	non applicable
noctanol/eau:	

Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non applicable
Viscosité dynamique, 20°C:	1 mPa.s
Viscosité cinémétique, 20°C:	1 mm ² /s
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):	0,040

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV): 60,00 %

Composé organique volatile (COV): 483,000 g/l

10 SECTION 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

acides, bases, eau, produits d'oxydation, produits de reduction

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 SECTION 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Sur la préparation même: donnée non disponible

Informations générales: voir ingrédients sous rubrique 3

Toxicité aigüe calculée, LD50 orale / rat:

Toxicité aigüe calculée, LD50 dermale rat: /

12 SECTION 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité:

donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 1

Solubilité dans l'eau: pas soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes:

donnée non disponible

13 SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination:**13.1 Méthodes de traitement des déchets:**

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 SECTION 14: Informations relatives au transport:**14.1 Numéro ONU:**

non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

ADR, IMDG, ICAO/IATA non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): non applicable

Numéro d'identification du danger: non applicable

14.4 Groupe d'emballage:

non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: non applicable

Indications supplémentaires: non applicable

15 SECTION 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 1

Composé organique volatile (COV): 60,000 %

Composé organique volatile (COV): 483,000 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: Hydrocarbure aliphatiques > 30%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 SECTION 16: Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

Nr.:	numéro
CAS:	Chemical Abstracts Service
EINECS:	European INventory of Existing Commercial chemical Substances
WGK:	Classe de pollution des eaux
WGK 1:	peu dangereux pour l'eau
WGK 2:	dangereux pour l'eau
WGK3:	extrêmement dangereux pour l'eau
ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
TLV:	Threshold Limit Value
PTB:	persistentes, toxiques et bioaccumulables
VPVB:	substances très persistantes et très bioaccumulables
CLP:	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
DPD:	Dangerous Preparations Directive

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion **R66:** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. **H304 Asp. Tox. 1:** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Section: 2.2

Numéro de référence MSDS:

ECM-105909,00

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est redigée conformément l'annexe II/A de la règle (UE) N° 453/2010. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soigneuse. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes. L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.